



Je me permets de relayer l'information de l'Association "Génération Futures"

#### **GENERATIONS FUTURES**

- 179, Rue Lafayette, 75010.
- [adherent@generations-futures.fr](mailto:adherent@generations-futures.fr)
- 01 45 79 07 59  
[generations-futures.fr](http://generations-futures.fr)

- **Génération Futures est une association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'Écologie depuis 2008** (renouvellement obtenu en 2014 et 2019), et reconnue d'intérêt générale. L'association a été fondée en 1996 (anciennement nommée le Mouvement pour les Droits et le Respect des Génération Futures ou MDRGF) par un ingénieur agronome, Georges Toutain, et un enseignant, François Veillerette, coauteur de l'ouvrage de référence « Pesticides, révélations sur un scandale français », paru chez Fayard en 2007.
- **Génération Futures** mène des actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagne de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions (les substances chimiques en général et les pesticides en particulier) et promouvoir des alternatives à ces produits menaçants la santé et l'environnement.

- **[LOI LABBE] Les pesticides interdits dans de nouvelles zones non agricoles !**

En 2017, la loi Labbé avait **interdit aux personnes publiques d'utiliser des pesticides de synthèse** pour l'entretien des espaces verts, forêts publiques, promenades et voiries.

Toutefois, l'arrêté de mise en application de cette loi **excluait certaines zones non agricoles** (jardins des copropriétés, parcs et jardins privés, campings, cimetières). Un nouvel arrêté a été publié en janvier dernier et étend **l'interdiction de l'utilisation de pesticides dans de nouvelles zones** comme les copropriétés, les stades de clubs non professionnels ou encore les cimetières et c'est **une très bonne nouvelle !**

### **[OGM] Qu'attend la France pour régulariser sa situation réglementaire ?**

Depuis quelques semaines, la question **des nouveaux organismes génétiquement modifiés (OGM)** refait surface dans le débat public. Cela fait suite à une récente déclaration du ministre de l'agriculture Julien Denormandie à l'agence Agrapresse, dans laquelle ce dernier se prononce **pour une distinction** entre « **OGM** » et « **nouvelles techniques de sélection (NBT – New Breeding techniques)** » et **en faveur** de ces NBT. Nos organisations se sont immédiatement mobilisées pour dénoncer **des propos irresponsables et dangereux** du ministre et **pour interpeller le Premier**

**ministre et la ministre de la Transition  
écologique !**

Edmond

**Affaire à suivre !**